



JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc.; s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.



ALLEMAGNE. — Francfort, 17 juillet.

On écrit de Berlin, le 10 juillet :

« On s'occupe beaucoup dans nos hauts cercles, des objets et des questions de haute politique qui se traiteront et seront en partie résolues à Kalisch et à Tœplitz ; il est présumable cependant que l'on ne sait guère ce qui se passera, et qu'on fait souvent de fausses suppositions, au nombre desquelles peut être mise celle de la décision de l'affaire du Luxembourg, au sujet de laquelle on aurait déjà engagé des négociations avec notre cour. Il est très-possible que la question du Luxembourg soit l'objet des considérations des monarques alliés, cette question touchant de très près la confédération germanique, mais il serait tout à fait contraire aux principes qu'ils ont observés jusqu'à présent en politique, s'ils autorisaient la diète à occuper le Luxembourg. Une chose qui paraît certaine, c'est que la question luxembourgeoise aurait pris une toute autre direction si la Belgique ne s'était empressée de satisfaire aux représentations des puissances alliées et notamment de l'Autriche, au sujet des enrôlemens pour l'Espagne. » (Courrier allemand.)

— On écrit de la Bohême, le 7 juillet :

« On attend à Tœplitz le prince de Talleyrand et M. Zéa-Bermudez, ancien premier ministre en Espagne. Cette circonstance fait penser, surtout dans nos cercles politiques, que lors de la réunion des monarques, on entamera des négociations en faveur de don Carlos. On annonce l'arrivée du vice-chancelier de Russie, le comte de Nesselrode, du conseiller intime russe, comte de Strogonoff, de l'ambassadeur russe à Vienne, M. le bailli de Tatitscheff, du général russe Kissieff, et du prince russe Tchernwertinsky. » (Gazette de Leipzig.)

— On écrit de Kalisch, le 4 juillet :

« Les préparatifs qu'on fait dans nos environs pour la réception de nos hôtes prussiens et pour la concentration de l'armée de l'Ouest, sont poussés avec une activité remarquable. Dans la ville on arrange la maison de la Waiwodie pour loger les monarques. Les salons du ci-devant corps des cadets sont consacrés au culte grec. Les travaux au camp ont commencé; les établissemens de notre armée sont situés près de la ville, sur les deux bords de la vallée de la Prosna : l'infanterie sur la rive gauche, la cavalerie sur la rive droite. Cinq ponts sur la Prosna entretiennent les communications. »

« La garde royale prussienne sera campée vis-à-vis de la ville, près de la frontière du nord, de l'autre côté de la chaussée de Breslau, le front vers l'ouest, de manière que les deux armées seront en face l'une de l'autre. Les arrangemens pour la réception des hauts personnages sont vraiment impériaux. Plusieurs adjudans du prince de Varsovie sont chargés de faire les achats à Breslau. » (Idem.)

— La Gazette d'Augsbourg contient un article daté de Prusse le 9 juillet, dans lequel on s'attache à démentir les nouvelles données, il y a quelque tems, par les journaux français, qu'une conspiration avait eu lieu en Russie contre la vie de l'empereur, que le gouvernement russe se trouve forcé de contracter des emprunts et ne trouve pas de banquiers, enfin que la Porte se trouvait menacée par l'esprit envahissant de la Russie, et qu'une flotte considérable était stationnée à Sébastopol, ce qui faisait qu'on avait en vue une expédition importante.

Il est vrai, dit l'article, qu'une flotte considérable se trouve dans le port de Sébastopol, et que des forces de guerre assez grandes sont réunies dans le midi de la Russie, mais en cela il n'y a rien d'extraordinaire; depuis nombre d'années, même pendant la vie d'Alexandre, on prenait les mêmes arrangemens, attendu que la situation politique de la Russie l'exige. Si l'on nourrit des inquiétudes à cet égard, on doit aussi redouter la présence de la flotte qui se trouve dans la Baltique, et des troupes se trouvant à Saint-Petersbourg. A Cronstadt, il stationne une flotte presque aussi considérable qu'à Sébastopol, et les troupes des environs de la capitale sont aussi nombreuses que celles du midi de la Russie.

ANGLETERRE. — Londres, 20 juillet.

L'adjudant-général Le Marchaut a inspecté hier un corps assez

considérable au dépôt de l'île des Chiens. Ce corps forme la première division du 2^e régiment, et partira mercredi, 22 juillet. Le Marchaut se rend ce soir à Portsmouth, pour être présent à l'embarquement d'un corps de troupes qui doit partir immédiatement.

— Le brigadier-général Shaw doit se rendre dans quelques jours en Écosse, pour organiser les deux régimens, dont l'un se composera de montagnards highlanders revêtus de leur uniforme national. La plus grande partie des jeunes gens qui ont servi sous cet officier, s'empressent de se faire inscrire pour la division.

— On lit dans le *Morning-Herald* :

« Voici ce que mandent des correspondances sur les dernières négociations ouvertes avec la Porte, relativement à la navigation de la mer Noire : Le schooner de guerre français, la *Mésange*, qui devait prendre à bord le savant voyageur M. Texier et le conduire à la Trébisonde, a été forcé de renoncer à ce projet, et hier il a mis à la voile pour la côte de la Caramanie. La Porte avait d'abord accordé le firman demandé, par la considération que la *Mésange* n'était pas un bâtiment de guerre; mais le sultan ayant conçu la crainte que lord Ponsonby ne fit une demande semblable pour la frégate anglaise la *Volage*, il fit prier instamment l'ambassadeur de France de ne pas user de la permission accordée; en d'autres mots, le firman fut annulé et l'amiral Roussin changea la destination du schooner. Il est évident d'après cela, que la Russie veut faire observer l'article secret du traité d'Unkiar-Skelessi. La France ayant déclaré qu'elle regardait le traité comme non avenu, l'ambassadeur devait, par tous les moyens en son pouvoir, saisir l'occasion de prouver le mécontentement de son gouvernement, et c'est à lui une faiblesse impardonnable de lâcher pied. L'amiral Roussin a tacitement reconnu la validité du traité sans critique. Nous sommes curieux de savoir ce que fera la Porte, relativement au firman demandé par le bateau à vapeur, le *Pluton*. »

FRANCE. — Paris, 19 juillet.

Le dernier numéro de la *Revue de Londres* contient un article de statistique sur l'état actuel du Portugal, qui prouve que ce pays est reculé au moins de trois siècles sous le rapport de la civilisation. On en jugera par le passage suivant : « Il n'y a pas de pays où les transports soient plus difficiles qu'en Portugal. Il n'existe que peu de chemins où les voitures peuvent passer, et encore sont-ils si mauvais qu'il faut vingt-quatre heures pour faire dix lieues. On n'y connaît ni messageries ni chevaux de poste. Pour ce qui est du tems, de la fatigue et des frais, il est plus facile d'aller de Lisbonne à Londres que de Lisbonne à Porto. Les chemins de traverse ne sont que de ornières à travers des bruyères ou des lits de torrens qu'on ne peut passer lorsqu'il pleut. Il n'y a que quelques-unes des principales villes qui aient des auberges, et en Angleterre on les prendrait pour des étables. Des brigands y sont en abondance. Les transports ne se font qu'à dos de mules. Le transport des lettres est si lent, si incertain et si coûteux, que la populace et même quelque hommes et femmes des plus hautes classes, peuvent être satisfaits de ne savoir pas écrire. »

— Les dernières correspondances de l'Allemagne confirment la nouvelle que les cabinets de Vienne et de Berlin s'opposent à la permanence du camp de Kalisch. La Russie n'a pas jusqu'à présent renoncé à son dessein, mais, pour obtenir que le roi Frédéric-Guillaume fasse le voyage de Kalisch, et la participation des troupes prussiennes aux manœuvres, elle sera obligée de faire des concessions, et se bornera sans doute à répartir ses forces militaires en Pologne; ce dernier projet même est l'objet de contestations entre les cours alliées.

Il n'est pas certain que l'empereur Ferdinand se rende à Kalisch; il paraît positif que, malgré toutes les exhortations, il n'y aura pas de troupes autrichiennes. Les régimens envoyés en Galicie ne passeront pas la frontière. (Constitutionnel.)

— En vertu de divers arrêtés du ministre de l'instruction publique, trente-trois écoles communales protestantes viennent d'être fondées dans onze départemens.

Du 20. — Le projet de mariage du comte de Syracuse avec la

princesse Marie, paraît être abandonné; suivant la *Nouvelle Minerve*, la rupture ne provient d'aucune cause politique, mais tout simplement d'une répugnance personnelle, nettement exprimée de la part de la jeune princesse.

Voici quelques détails d'un échec éprouvé à Oran par plusieurs bataillons de notre armée, dont nous garantissons l'exactitude :

« Le général Trezel, à la tête de 2700 hommes, savoir : 3 bataillons d'infanterie, 600 chevaux et une batterie d'artillerie, s'est mis à la poursuite d'Abdel-Kader. A une certaine distance de la ville, il a été attaqué par ce chef arabe, et après un combat meurtrier, la colonne française, ne pouvant rentrer à Oran, a fait sa retraite par Arzew, laissant derrière elle 6 à 700 hommes, tant tués que prisonniers, et une pièce de canon. Abdel Kader avait 3000 hommes d'infanterie, armés de nos fusils et 5000 cavaliers. Pendant l'action, un bataillon de la légion étrangère a lâché pied. »

Du 21. — On lit dans le *Temps* :

« On prétend que le projet de former une garde pour la personne du roi n'est pas si éloigné de la pensée ministérielle que l'ont assuré les organes du pouvoir. On voudrait du moins, si nous pouvons nous fier à ce qu'on nous rapporte, l'acclimater par des essais successifs.

» Ainsi plusieurs colonels de cavalerie auraient reçu l'ordre de désigner dans leurs régiments six hommes de choix, destinés à former un corps à part. Il paraît même que Versailles a été choisie pour lieu de réunion de ces hommes d'élite. En effet, il y a en *subsistance*, dans les casernes de cette ville, un noyau de militaires, remarquables par leur bonne mine. Ils sont détachés de leurs régiments et ignorent encore leur destination.

» Mais, en attendant, ils touchent leur solde et ont déjà reçu un uniforme particulier de petite tenue, dans lequel figure le pantalon blanc, supprimé comme on le sait, depuis deux ans, dans l'armée. »

— Le procès dont s'occupe la cour des pairs, ne sera point terminé aussi promptement que paraissait l'espérer le ministère; il est impossible qu'il soit fini pour les fêtes de juillet. Outre les répliques du parquet et celles des avocats, qui tiendront encore plusieurs audiences, il faudra beaucoup de tems encore pour la position des nombreuses questions qui regardent tous les accusés de la catégorie de Lyon, tant absens que présens. Puis il restera à statuer sur le sort des contumaces qui se trouvent au nombre de 27. La lecture des pièces qui les concernent ne sera pas l'affaire d'un jour; enfin les délibérations des votes motivés, les appels et les rappels prendront plusieurs séances de comités secrets. En sorte qu'on pense que l'arrêt, en admettant même qu'il ne survienne pas d'incident, ne saurait être prononcé avant le 15 août. Dimanche prochain, tombant le 26, et les trois jours de fête venant ensuite, la cour se trouvera chômer au moins quatre jours, si même elle ne met un jour d'intervalle entre la célébration des trois journées et la reprise du procès, enfin si elle ne tient une séance législative d'ici au commencement du mois prochain. Le budget paraît totalement oublié par la noble chambre. (*Courrier français.*)

— Un événement tragique s'est passé jeudi à cinq heures du soir, dans la maison rue Saint-Jacques, n° 12. La *Gazette des Tribunaux* le rapporte ainsi :

« Une sourde détonation s'est d'abord fait entendre, et pendant quelques instans on n'a pu savoir de quelle maison le coup était parti. Bientôt un garçon perruquier monte l'escalier, et sa surprise est grande en voyant une femme presque sans vie, la tête penchée de côté et à demie accroupie sur les marches : malgré les soins les plus empressés, elle expira bientôt.

» La victime portait dans son cabas un ciseau de menuisier, dont se servent habituellement les voleurs pour ouvrir les portes. Elle avait au sein une large blessure occasionnée par deux chevrotines. Des perquisitions furent faites à tous les étages de la maison, en commençant par le rez-de-chaussé et en continuant ainsi jusqu'au troisième étage sans rien découvrir. Arrivé au quatrième, à la porte du nommé Tessier, l'on pénétra dans son logement en tirant seulement une ficelle. Des soupçons planèrent alors sur lui; mais pendant qu'on se livrait à des conjectures sur son absence, celui-ci, qui était chez le marchand de vin voisin, se présente et donne des renseignemens les mieux circonstanciés, d'où résulte ensuite la preuve la plus évidente que cet honnête artisan avait été volé l'an passé, et que pour punir les malfaiteurs, s'ils y revenaient, il avait établi, dans le tiroir où il place ce qu'il a de plus précieux, deux pistolets chargés de chevrotines, et que ces armes étaient arrangées de manière à foudroyer celui qui essaierait d'ouvrir son meuble.

» En effet, il ouvrit lui-même le tiroir avec la précaution requise, et on y remarqua que l'un de ces deux pistolets venait d'être déchargé; c'était celui qui avait donné la mort à la femme, encore inconnue, au moment où elle aura tenté de voler. On

visita la porte, et bientôt on y reconnut les empreintes du ciseau trouvé sur cette malheureuse, et qui, une demi heure avant, avait aussi été aperçu dans son cabas par un préposé de l'Hôtel-Dieu, où elle était allée visiter un malade. »

— Les détails sur l'engagement qui a eu lieu entre les troupes françaises et celles d'Abel-Cader, aux environs d'Oran sont moins désastreux qu'on ne l'avait cru d'abord. Le général Trezel a perdu 262 hommes et a eu environ 300 blessés; tous les bagages ont été pris. Quand aux Arabes on assure que leurs pertes ont été beaucoup plus considérables, et ce qui le fait croire ce sont les ouvertures d'Abel-Cader, pour renouer les relations amicales qui existaient précédemment entre lui et les Français.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les nouvelles du quartier-royal sont du 12 au soir, datées de Arroniz. Les christinos, venant dans la direction de l'Ebre au secours de Puente la Reyna, campaient à deux lieus de l'armée carliste, commandée par Charles V en personne.

Le 13, le roi devait marcher sur l'ennemi; les ordres et toutes les dispositions étaient pris à cet effet.

La junte de Navarre était à Iturmendi.

On écrit de là, le 14, que les christinos s'étaient retirés jusqu'à Lerin, et que le 13 au matin, les batteries carlistes avaient ouvert un feu vif et nourri sur Puente la Reyna.

L'armée carliste se divise en 5 corps. Voici la division :

- Le roi, général en chef, commandant en personne.
- Le lieutenant-général vicomte Morano, chef d'état-major-général.
- Division de Navarre : Le maréchal-de-camp Erasó.
- Division de Biscaye : Le maréchal-de-camp Iturralde.
- Division de Guipuzcoa : Le brigadier Gomez.
- Division de Alava : Le brigadier Villaréal.
- Division de Castille : Le lieutenant-général Marotto.

Les deux bataillons anglais débarqués à St-Sébastien, forment ensemble un effectif de 700 hommes.

— Il est arrivé aujourd'hui des nouvelles de Madrid par voie extraordinaire, en date du 14. Valdès, que l'on disait mort, et La Hera, exilé, sont arrivés dans cette capitale. A leur passage à Valladolid, ils ont failli devenir la victime de la fureur populaire.

Les révolutionnaires de Madrid commencent à murmurer contre M. de Toreno, qu'ils accusent, comme Martinez de la Rosa, de se ménager des moyens de transaction avec don Carlos.

— Le *Messenger* publiait hier les curieux détails qui suivent sur l'arrivée des mercenaires anglais à Saint-Sébastien :

« Le château de La Motte fit la salve aux bâtimens, et un adjudant de la place, accompagné du capitaine du port, se rendit à son bord. Peu de momens après le brigadier Chichester et le major Kerby débarquèrent, habillés en grand uniforme. Le gouverneur de la place, le brigadier Tena, les reçut sur le quai, en redingote, coiffé d'un chapeau à trois cornes, et ayant son cigare à la bouche. Comme la marée était alors basse, on arrêta que le débarquement aurait lieu à deux heures après midi, et pour cet acte, le gouverneur et tous les officiers de la garnison s'habillèrent de gala, excepté le général Jaureguy, qui resta en redingote.

» Quatre cents et quelques hommes débarquèrent, habillés de vestes rouges, collet jaune, et coiffés de bonnets noirs assez semblables à des toques de juges français, le tout bien noirci par la fumée. Ils se formèrent par compagnies sur le quai, et successivement ils défilèrent vers le quartier, accompagnés de la musique des régimens, et de plusieurs vivat de la garnison et de quelques habitans.

» Le lendemain, l'armement fut transporté à terre et distribué à la troupe. Les officiers ont un luxe extraordinaire et des équipages dont l'utilité est fort douteuse, vu l'impossibilité de s'en servir dans les montagnes, sans que l'activité de la guerre en souffre. Les soldats sont très-jeunes, et il n'y a que les sergens et les caporaux qui aient déjà servi.

» La première demande que l'on fit à la municipalité fut celle d'un verre et d'une assiette pour chaque soldat, et ensuite, on leur distribua publiquement la gratification de 2 liv. sterl. par tête. Je ne pourrais pas, dit le correspondant, vous décrire les désordres de tout genre qui suivirent. Les soldats commencèrent à boire avec un tel excès, que presque tous furent bientôt ivres-morts. Les marchandes fruitières, les femmes publiques et les vendeurs de toute espèce les entourèrent bientôt, en demandant des prix excessifs pour tous ce qu'ils leur fournissaient; les Anglais les payaient en grosses pièces sans vouloir recevoir leur reste. Je vis ensuite plus de vingt soldats qui jetaient à poignées l'argent aux enfans, et même les officiers en faisaient autant des fenêtres de leurs logements; générosités peu accoutumées dans de pareilles circonstances, et certes très-peu militaires. La belle situation de notre château de La Motte pourrait seule en donner une explication : elle ressemble si bien à Gibraltar !

» On nous annonce pour demain l'arrivée de la seconde colonne de six cents hommes et successivement d'autres, jusqu'à la concurrence de dix mille ; nous verrons après quels seront leurs plans de guerre, c'est-à-dire s'ils se proposent d'aller chercher les factieux dans leurs montagnes ou s'ils resteront dans les villes fortifiées. »

PAYS-BAS. — *La Haye, 20 juillet.*

S. A. R. le prince d'Orange et son fils aîné le prince héréditaire sont revenus avant hier au soir en cette résidence.

Hier il y a eu à la cour un grand dîner, auquel ont assisté S. M. le roi de Wurtemberg et les princesses ses filles, les membres de notre famille royale qui se trouvent en cette résidence, et plusieurs autres personnages de haut rang.

— M. le baron Charles Frédéric-Joseph de Keerbergh d'Aldengoor, chevalier de l'ordre du lion belge, ci-devant membre de la première chambre des états généraux et président de l'ordre équestre de la province de Limbourg, est décédé à son château d'Aldengoor, le 16 courant.

— On écrit de Leyde, le 19 juillet :

« Dans la matinée de ce jour, le 1^{er} bataillon du 18^e de ligne a passé par cette ville, se rendant à Amsterdam, par Harlem. Le même jour le 3^e régiment de cuirassiers s'est également dirigé sur Amsterdam. »

— Il va paraître sous peu à La Haye, un ouvrage de M. Arntzenius, commis greffier de la haute cour de justice, sur le procès de Constant Polari, dit Carrara. Cet ouvrage contiendra non-seulement tout ce qui a été dit et cité dans les débats et les plaidoiries, mais aussi des renseignements inconnus sur cette cause mémorable.

Bruxelles, 21 juillet.

Le roi doit se rendre au camp le 1^{er} août, pour y rester quatre jours. *La baraque qu'on est en train de construire, pour le loger, coûtera, dit-on, 60,000 FRANCS ! Celle qu'occupait Napoléon au camp de Boulogne ne coûta que 10,000 francs.* En supposant que le roi des Belges doive passer douze heures par jour dans le petit palais en bois peint et en papier doré que lui préparent ses obséquieux courtisans, cela reviendrait à 1250 francs par heure, pendant les quatre jours que S. M. séjournera au milieu de nos soldats. Mais, encore une fois, c'est le peuple qui paie ! (*Lib.*)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 25 juillet.

La saisie des équipemens militaires, faite le 18 de ce mois et annoncée dans notre dernier numéro, a été opérée par la maréchaussée et non par les employés des accises, comme nous l'avons dit par erreur. Le *Journal d'Arion* prétend que c'est un acte de vengeance. C'est au fond un acte très-légal, et, dans tous les cas, une représaille très-légitime envers nos ennemis qui ont saisi, il y a environ deux ans, des objets de passementerie, destinés à la maréchaussée de Luxembourg.

— Le *Courrier Belge* ne nous parvient, depuis quelques semaines, que le surlendemain de sa date. Nous prions MM. les employés de la poste d'en prendre note. Nous avons la certitude que cette feuille est arrêtée pendant vingt-quatre heures pour la satisfaction particulière d'un amateur qui veut se dispenser d'un abonnement.

— On a parlé d'une tentative d'assassinat commise sur la personne du duc Bernard de Saxe-Weimar. Voici à quoi se réduit cette affaire, que les journaux belges ne manqueront sans doute pas de défigurer et de grossir considérablement, quoique la politique y soit totalement étrangère :

« Un officier du 5^e régiment d'infanterie, nommé Croes, qui depuis un an avait été renvoyé du service comme atteint d'aliénation mentale, se présente le 14 de ce mois devant la tente du duc de Saxe-Weimar. C'était immédiatement après la revue faite par le roi au camp de Reyen. Il demande au planton si le duc est chez lui ; on lui répond que non, que le duc était parti pour Tilbourg avec le roi et le prince d'Orange ; mais peu satisfait de cette réponse, il veut se convaincre par lui-même de la vérité et pénétrer dans la tente. Le planton, fidèle à sa consigne, s'oppose à cette tentative et prend cet importun par le bras : la-dessus celui-ci tire une épée qu'il portait renfermée dans une canne, en frappe le planton et lui fait une légère blessure. Le fou furieux est arrêté aussitôt et transporté à Bréda. Tout cela s'est passé tandis que le duc était à déjeuner en compagnie du roi et de sa suite. »

VARIÉTÉS.

Nous reproduisons avec plaisir la notice suivante qui, quoique sans être exempte de quelques inexactitudes de faits et d'opinions, présente cependant une des esquisses les plus vraies et les plus impartiales de la situation de la Néerlande, personnifiée dans son

digne monarque. Cette notice, extraite des journaux français, est due à la plume facile et élégante de M. Roger de Beauvoir, jeune écrivain dont le talent donne les plus belles espérances. Nous copions l'auteur :

G U I L L A U M E I^{er},

ROI DE HOLLANDE.

Dans ce récit où ne peuvent manquer d'affluer les événemens, la biographie du principal acteur occupera par la force même des choses la meilleure place ; l'histoire de la révolution de Belgique et de Hollande se resumant en effet, il faut bien le dire, par la seule histoire du roi Guillaume. Son génie seul a lutté, son activité a combattu. Sans vouloir ici nous constituer les juges de sa politique, nous devons d'avance déclarer qu'elle répondit loyalement et sans détours à tous les griefs ; la probité de ce règne si court fut sévère. Peut-être la rectitude précise de certaines vues, et une étroitesse de principes naturellement applicables à un état limité par sa nature, rempli d'ailleurs des élémens les plus opposés, et devant s'aplanir devant une fusion complète, ont-elles affaibli le mérite de cette politique sincère et simple, elle n'en doit pas moins demeurer un exemple de lutte et de tenacité courageuse. Assujétir quatre millions d'hommes au joug de deux millions, ne fut jamais que le plan d'un insensé ! Guillaume n'eût pas cependant manqué de prétextes spécieux pour l'accomplir. L'armée qu'il créa fut ce qu'elle devait être, une armée nationale où chacune des deux parties constituantes du royaume fournit son contingent ; ce contingent, il eût pu le diminuer de moitié, divisant ainsi pour mieux régner, et sacrifiant la population acquise, s'il eût jamais de folles idées d'accroissement. Guillaume I^{er} ne se considéra pas plus comme roi de la Hollande *agrandie*, que comme roi de la Belgique acceptée en *accessoire*. Chef et roi d'une société nouvelle, il dut nécessairement n'admettre qu'un principe de succès pour dompter les causes secondaires, celui de la fusion. En d'autres termes, et on peut le voir par la fin même de son règne en Belgique, l'histoire du ministère Martignac fut celle de la fin du roi Guillaume.

Les concessions royales arrachées en dernier lieu à sa prérogative, concessions nécessitées par les faits mêmes, ébranlèrent l'échafaudage si compacte et si ferme de son système. Joignez à cela et la tortueuse intervention du cabinet de Saint-James, et la part non moins sûre que le cabinet des Tuileries prit à ce renversement de pouvoir, et vous pourriez vous expliquer comment les tissus de cette politique si ferme se relâchèrent. Quand on reporte aujourd'hui les yeux sur cette Belgique, qui au lieu d'être l'alliée utile de la France, nie hautement à son égard toute sympathie, après une réunion de vingt années, cette terre, notre cunéme intime par les rapports commerciaux, et qui n'est plus qu'une colonie anglaise gouvernée par un vice-roi de l'Angleterre, on est plus que jamais en droit de se demander si les principes soutenus par le roi Guillaume, si oppressifs que ses ennemis aient voulu le dire, pouvaient entrer raisonnablement en balance avec les menées envieuses et intéressées de l'Angleterre ? C'est l'Angleterre qui fit prévaloir à elle seule en ce pays la révolte sur l'ordre légal ; les 24 articles de la conférence et le refus spontané du roi, auquel on proposait d'y accéder, en font preuve. Convertir Anvers en port britannique, et faire de ces provinces un vaste entrepôt de produits anglais, pour les diriger d'une part vers les frontières de France, de l'autre par les eaux intérieures de la Hollande, à l'aide de canaux et de routes en fer, vers l'Allemagne, tel fut le rêve mercantile du cabinet de Saint-James. Les vingt-quatre articles n'étaient-ils pas la conséquence naturelle de ce projet d'envahissement ? Identifié une fois avec celui de la révolte, l'intérêt de l'Angleterre a donc prévalu.

Les causes de la révolution de Belgique méconnues ou dénaturées, nous l'avons dit, devront ici naturellement se grouper autour des faits et sillonner de points lumineux cette page récente. Plus que jamais en les rappelant, il nous restera à tenir compte au roi Guillaume, avant sa royauté de Hollande, royauté à ce jour si heureuse et si tranquille, de tous les entraves qu'il rencontra dans sa royauté de Belgique, laquelle ne fut pour lui qu'un long obstacle.

Etudiée avec soin entre ces deux phases distinctes, la physiologie de ce prince nous a semblé digne d'être fixée. Philosophe d'abord, et franchement opposant comme Louis XVIII, se défiant à juste titre de la Belgique et du contrat imposé, nous le voyons succomber dans un pays pour avoir voulu s'en constituer généreusement le champion populaire contre son clergé et sa noblesse même, triompher dans un autre pour être venu à la suite de ses idées d'ordre et de bon droit. Si le pied lui manque sur le terrain belge, il se relève en Hollande ; c'est là que son origine stathoudérienne, sa probité administrative et sa patience d'études le défendent. Accessible et familier à l'égal de Joseph II, laborieux et juste parce qu'il a passé par les plus dures leçons de la vie et de l'histoire, nous serons d'avance d'accord avec ses ennemis eux-

mêmes pour le présenter à l'attention de tous, sous le rapport des vertus intérieures, des nobles dévouemens, des principes vrais et sacrés. Peut-être d'ailleurs ces détails sur la vie d'un roi peu connu, et auquel nous avons apporté dans le pays même quelque exactitude, recevront-ils un nouvel intérêt des circonstances.

La position de la Hollande à l'égard de l'Espagne, et celle du roi Guillaume vis-à-vis de don Carlos, n'est pas un de ces faits indifférens au milieu de l'apathie des cabinets. Ce ne sera pas vainement que don Carlos aura tendu les bras à la Hollande; elle a disposé pour lui du présent; l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Le roi Guillaume a défendu de tout tems le principe que fait prévaloir don Carlos. Il nous reste une dernière observation; nous sommes assez confians dans le jugement de nos lecteurs pour nous abstenir d'excuse au sujet de la question catholique qui réjaillit nécessairement sur le tableau de ce règne. Ce que Guillaume, roi protestant, a fait scrupuleusement pour la foi, qui est la sienne, d'autres princes l'ont fait chez nous par un zèle de conscience rigoureux. Ce serait d'ailleurs une trop grave discussion à soulever que celle de la question catholique des Flandres, question qu'un séjour dans ces deux pays nous a fait seul comprendre à nous mêmes: nous réclamons d'avance le droit de ne la citer que comme un fait dont les conclusions malheureuses ont eu droit de nous surprendre. La vie de Frédéric-Guillaume a traversé elle-même tant d'époques de notre histoire, que nous ne pouvons rien omettre en la citant. Comme la vie de nos princes, elle a été ébranlée de rudes secousses; elle n'est arrivée à la royauté que par l'exil.

Guillaume-Frédéric naquit à La Haye, le 24 août 1772; Guillaume V, son père, était stadhouder des sept provinces unies. Le stadhouderat, devenu perpétuel, venait d'être, en outre, déclaré héréditaire, sous Guillaume IV, dans la noble maison d'Orange. Cet accroissement de puissance, coïncidant alors avec la réunion de toutes les possessions allemandes de la branche othonienne des Nassau sur la tête du premier stadhouder perpétuel, avait fait de sa maison légale de toutes les maisons souveraines de l'Europe.

Guillaume V, héritier de toutes les prérogatives et possessions de son père, pouvait raisonnablement espérer de les léguer à son fils dès l'année 1772.

Un coup-d'œil rapide et sûr fit bientôt apercevoir à Guillaume les fautes qui n'avaient pu échapper au gouvernement de son père. Nous n'entrerons point dans ce long détail d'appréciations politiques. Les circonstances qui accueillaient le jeune prince au seuil même de sa carrière, étaient loin d'être favorables. Outre les colonies anglaises, qui avaient levé l'étendard de l'indépendance, les hollandais eux-mêmes, jaloux de la puissance de l'Angleterre, faisaient ouvertement des efforts pour aider les colons contre la métropole. A la guerre contre les Anglais avaient succédé des différens avec l'empereur Joseph II, le commerce déperissait de plus en plus, soit faiblesse, inertie dans le stadhouder père de Guillaume, soit insuffisance de ressources et de génie. L'esprit de révolution, qui commençait à secouer l'Europe dans toutes ses parties, l'exemple récent de Washington et les apothéoses des poètes hollandais, qui n'avaient de fleurs de rhétorique et d'encens que pour lui, n'étaient encore rien auprès des premiers bouillonnemens de la presse batave, dont le gouvernement de Prusse sollicitait hautement la répression. Ces orages amoncelés de jour en jour, éclatèrent enfin sur la tête du vieux stadhouder; la province de Hollande le suspendit de ses charges, il quitta La Haye malgré la médiation des puissances voisines repoussées dans ce conflit, elles étaient représentées par l'envoyé de Prusse, comte de Goritz, et M. de Rayneval, envoyé de France. Sans le grand Frédéric, qui mourut en Prusse très à propos, et qui donna à son successeur, Frédéric-Guillaume II, l'idée d'intervenir sérieusement et en vertu de droits de famille, dans les affaires de Hollande, Guillaume V était définitivement banni. L'armée du prince Frédéric-Guillaume qui entra en Gueldre le 13 septembre 1787, put seule réinstaller le stadhouder à La Haye, où tous ses pouvoirs lui furent rendus. De quelque manière, dit un historien belge, auquel nous empruntons ces détails, de quelque manière que nous envisagions cette conduite de Guillaume V, rentré dans ses prérogatives à l'aide d'une armée étrangère, nous ne pouvons nous abstenir de louer la modération singulière dont il fit preuve, en refusant non-seulement de punir ceux qui avaient été les principaux auteurs de son abaissement, mais encore les furieux qui avaient insulté la reine, accourue de Nimègue avec son fils, aux premiers bruits du danger.

Nous passerons rapidement sur cet intervalle de repos et de stabilité qui permit au prince de voyager pour son instruction dans plusieurs parties de l'Allemagne. De retour en Hollande (1789), il suit les cours de l'université de Leyde; le 1^{er} octobre 1791, il

épouse la fille du roi de Prusse, son oncle. A sa sortie de l'université de Leyde, il a son siège au conseil, bientôt il est appelé au commandement de Bréda. En France cependant la révolution est flagrante. Un beau jour, Brissot monte à la tribune, et après s'être déchaîné contre la politique de l'Angleterre, il s'écrie: « Le stadhouder de Hollande fait cause commune avec le cabinet de Saint-James, dont il se montre plutôt le sujet que l'allié! » Un instant après, la Convention décrète la guerre à l'unanimité contre le roi Georges et le stadhouder de Hollande.

(La suite à un prochain numéro.)

ÉTAT-CIVIL.

Naissances: Le 16 juillet, Jean-Pierre Laroche; le 22 Emilie Mühlentbach; le 23 Marie-Françoise Ruppert.

Mariages: Le 18 juillet, Pierre Kremer, tisserand, avec Madelaine Wagener, et Pierre Ruppert, ouvrier gautier, avec Marie-Thérèse Luret; le 23, Louis de Winckler, sous-lieutenant au 39^e régiment de ligne prussien, avec Catherine-Eugénie Francoq.

Décès: Le 20 juillet, Thérèse Molitor, veuve Louis Langers, âgée de 88 ans; le 21, Jean Weiller, ouvrier chapelier, âgé de 80 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE D'UNE SUPERBE COLLECTION

LIVRES DE TOUS GENRES,

Provenant de plusieurs bibliothèques,

Qui aura lieu à Luxembourg, les mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 juillet 1835, et jours suivans, s'il y a lieu, à trois heures précises de l'après-midi, à l'Hôtel de Cologne, où le catalogue se distribue, ainsi que chez M. FUNCK, Notaire.

AVIS. — Les personnes qui ont des livres à vendre, sont priées de les envoyer au local de la vente.

Où pourra examiner dans la matinée, tous les ouvrages qui seront vendus dans l'après-midi. On vendra environ n^{os} par jour, plus d'autres bons ouvrages qui n'ont pu être portés sur le Catalogue.

La vente se fera au comptant, avec augmentation de dix pour cent.

Lundi, le 27 juillet 1835, à une heure de relevée, il sera vendu publiquement et sous des conditions très-avantageuses, en la maison du sieur Mousset, à Wasserbillig, à la requête de M. Muller, propriétaire à Langsur, trente foudres de vin des années 1833 et 1834, crû du pays.

Grevenmacher, le 15 juillet 1835. Ch. Hess, not.

A VENDRE HORS MAINS DEUX JARDINS, agréablement situés à Clausen, connus sous le nom de *Dammengarten*.

S'adresser, pour connaître les conditions, au propriétaire, le St. Heuertz, aubergiste en cette ville, ou au notaire sousigné. J. Funck, not.

Am Montage, 3ten August künftia, drei Uhr Nachmittags, öffentliche Versteigerung eines Wohnhauses, sammt Schuer, Stallmaen und großem Garten, gelegen auf dem Imperberg, bekannt unter'm Namen Siefen-Haus, auf Ansehen des Herrn Louis Gaudille, Eiensthümer, wohnend in Hollarich. M a j e r u s, Not.

Versteigerung eines Wohnhauses, gemäß dem Gesetze vom 12ten Juni 1816.

Am Montage, 10ten künftigen Monats August, zwei Uhr Nachmittags, wird auf Ansehen des Syndikus des Kantons des Johannes Senot, Bäcker, wohnend in Clausen, durch öffentliche Versteigerung und auf Vora, erlich zuerschlaagen:

Ein Wohnhaus, gelegen in Clausen, Vorstadt Luremburg, an der Landstraße, N^o 125, zwischen den Erben Nikolaus Ernsdorff und Herrn Franz Heuertz.

Die Versteigerung wird in der Behausung allda selbst statt finden. Luremburg, den 14ten Juli 1835. M a j e r u s, Notar.

MERCURIALES. — 1^{re} QUINZAINE DE JUIN 1835.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE,	
	Luxembourg.	Arlon.
Froment.....	6 42 1/2	0 00
Métail.....	5 70	0 00
Seigle.....	0 00	0 00
Orge.....	3 82	0 00
Avoine.....	1 89 1/2	0 00
Pois.....	4 53	0 00
Farine de froment.....	0 00	0 00
Farine de seigle.....	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été.....	0 00	0 00
Idem d'hiver.....	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.....	0 52 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.....	2 80	0 00
Paille, id. id.....	1 95	0 00
Bois de hêtre, la corde.....	3 53	0 00
Id. de chêne.....	0 00	0 00